

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 12 AVRIL 2023

N° 2023-162 SIEGE COMMUNAUTAIRE A CHANTONNAY – POSE DE PRISES DE RECHARGE POUR VEHICULE ELECTRIQUE

Nomenclature des actes :1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay donnant délégation à la Présidente,

Afin d'accueillir prochainement un nouveau véhicule électrique, il conviendrait d'installer la prise de recharge dans le garage.

La Présidente décide de signer le devis de l'entreprise GARCZYNSKI TRAPLOIR pour un montant de 2 775,60 € TTC.

À CHANTONNAY, le 12 avril 2023

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

#signature#

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 13/04/2023.